VILLE DE CLERMONT FERRAND

ENSEMBLE CONSTRUISONS LA CAPITALE
CLERMONT-FERRAND MASSIF CENTRAL 2028

# Procès-verbal de la réunion
# de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
# Du 15 décembre 2022 de 9h à 11h
# Dans les locaux de La Coopérative de Mai
# Rue Serge Gainsbourg – 63000 CLERMONT-FERRAND

## ORDRE DU JOUR

Présentation du rapport d'activité 2021 du centre d'expositions et de congrès Polydôme
Présentation du rapport d'activité 2021 de la Coopérative de Mai

| PERSONNES INVITÉES | PRÉSENT | ABSENT | SIGNATURE |
|---|---|---|---|
| **MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE** | | | |
| **Madame Marion CANALES**<br>*Présidente de la Commission Consultative des Services Publics Locaux* | | | |
| **Madame Fatima BISMIR** | | | |
| **Monsieur Jean-Christophe CERVANTES** | | | |
| **Monsieur Alparslan COSKUN** | | | CM Clermont-Fd |
| **Monsieur Charles DUBREUIL** | | | |
| **Madame Christiane JALICON** | | | |
| **Monsieur Lucas PEYRE** | | | |
| **Monsieur Thomas WEIBEL** | | | |
| **LES ASSOCIATIONS** | | | |
| **Fédération Clermont Commerce Auvergne Métropole** | | | |
| **Consommation Logement et Cadre de vie** | | | |



**Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand**
10, rue Philippe-Marcombes - BP 60
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. 04 73 42 63 63
contact@ville-clermont-ferrand.fr

clermont-ferrand.fr

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Cultures du Cœur** | | | |
| **Le Damier** | Présente | ✓ | |
| **UFC Que Choisir** | | | |
| **UMIH Puy de Dôme** | Présente | ✓ | |
| **Union des Comités de Quartier** | | | |
| **LES SERVICES** | | | |
| **Monsieur Régis BESSE**<br>Direction de la Culture – Ville de Clermont-Ferrand | | | |
| **Madame Pauline REYNARD DESPACHY**<br>Direction de la Culture – Ville de Clermont-Ferrand | ✓ | | |
| **Madame Flore BRASQUIES**<br>Direction de la Culture – Ville de Clermont-Ferrand | ✓ | | |
| **Madame Claire STEPHANY**<br>Direction de la Culture – Ville de Clermont-Ferrand | ✓ | | |
| **Madame Emmanuelle BARBAZANGE**<br>Direction des Actions Juridiques et des Achats - Service Juridique commun | | | |
| **Madame Jennifer ASTRUC**<br>Direction des Actions Juridiques et des Achats - Service Juridique commun | ✓ | | |
| **Madame Sophie DE OLIVEIRA E SILVA**<br>Direction des Actions Juridiques et des Achats - Service Juridique commun | ✓ | | |
| **Madame Stéphanie CROZAT**<br>Direction des Actions Juridiques et des Achats - Service Juridique commun | ✓ | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

| LES DÉLÉGATAIRES | | | |
|---|---|---|---|
| Serge SCHMITT COOPERATIVE DE MAI | X | | |
| SIMONNET DAVID COOPERATIVE DE MAI | X | | |
| FAURIOL F. SEPCFD Polydome | X | | |
| COMPAS Arnaud SEPCFD Polydome | X | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

**Rappel :**

L'article L1413-1 du CGCT prévoit que « *La commission examine chaque année sur le rapport de son Président :*
*1° Le rapport mentionné à l'article L. 1411-3, établi par le délégataire de service public ;*
*2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement et sur le service de traitement et d'élimination des déchets* ».

**Observations :**

Les convocations ont été adressées le 18 novembre 2022 par voie postale à l'ensemble des membres de la C.C.S.P.L.

**Procès-Verbal de la séance :**

Le présent procès-verbal de la séance comprend également les présentations des rapports précités soumis à l'examen de la Commission telles qu'annexées ainsi que le compte-rendu des échanges ayant eu lieu lors de la séance tel qu'annexé.

Clermont-Ferrand, le 15 décembre 2022

# Compte-rendu de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 15 décembre 2022 à 09 heures dans les locaux de la Coopérative de Mai

## Ordre du jour

Présentation du rapport d'activité 2021 de la Coopérative de Mai
Présentation du rapport d'activité 2021
du Centre d'expositions et de congrès Polydôme

L'article L1413-1 du CGCT prévoit que la Commission Consultative des Services Publics Locaux « examine chaque année sur le rapport de son président :

1° Le rapport […] établi par le délégataire de service public ;
2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement [...] ;
3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;
4° Le rapport [...] du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat. »

*****

Les convocations à la présente réunion ont été adressées le 18 novembre 2022 par voie postale à l'ensemble des membres de la commission.

**I) Présentation du rapport d'activité 2021 de la Coopérative de Mai**

La présentation du rapport d'activité 2021 de la Coopérative de Mai a été effectuée par Madame Sarah SCHMITT, Directrice de la Coopérative de Mai et Monsieur David SIMONNET, Administrateur de la Coopérative de Mai.

Cette présentation a donné lieu aux interventions rapportées ci-après :

Marion CANALES : Bonjour et tout d'abord merci à la Coopérative de Mai d'accueillir cette année la C.C.S.P.L. (*ndlr : Commission Consultative des Services Publics Locaux*). Comme prévu, nous demanderons l'année prochaine à ce que la réunion puisse se tenir à Polydôme.

Pour cette réunion, nous allons donc passer une heure avec les représentants de la Coopérative de Mai puis une heure avec GL Events pour Polydôme pour faire un retour sur l'exercice de la Délégation de Service Public, un rapport d'activité avec notamment l'évolution par rapport aux sujets évoqués l'an dernier comme les travaux engagés en matière de développement durable et l'impact de la sobriété. Par ailleurs, nous avons initié à la Ville de Clermont-Ferrand un budget carbone dans lequel fait partie le prisme des activités culturelles. L'expérimentation de notre budget carbone porte sur la culture parce qu'au titre de la candidature en tant que capitale Européenne de la culture et au titre de notre volonté de transition, nous avons choisi ce secteur pour essayer de mesurer et de quantifier les émissions de carbone mais aussi quels étaient les leviers possibles peu contraignants dans un premier temps en direction des acteurs culturels, la Coopérative de Mai notamment puisque vous avez un bâti donc vous êtes producteur par nature de CO2 mais aussi avec toutes les associations pour essayer non pas d'ajuster nos subventions aux actions des associations mais d'essayer de mesurer l'impact carbone des activités culturelles. Nous avons un prisme particulier qui a été présenté hier en conseil municipal en même temps que le budget carbone. Ce qu'on va faire, c'est d'abord un bref retour résumé des activités avec éventuellement les points saillants, l'an dernier c'était autour de tout ce qui était la transition écologique et tout ce que vous aviez initié, les consommations d'énergie.

Ce sont des choses qui, si on ne peut pas les regarder cette année, seront étudiées de près sur 2023, et tout ce que vous pouvez faire pour améliorer l'empreinte écologique finalement des activités culturelles de la Coopé même si ce n'est pas l'Alpha et l'Oméga de la Coopé.

Marion CANALES : Est-ce que vous pouvez nous présenter le bilan économique, la répartition du budget notamment et aussi la façon dont vous avez amorti les difficultés financières de 2021 en étant ouvert en année pleine d'octobre à décembre ? En fait, sur l'exécution des missions de la DSP, on a assez peu de doutes sur le fait que la Coopé remplisse ses missions parce que tout d'abord on les voit. J'ai juste une petite question sur la Bourboule : Est-ce que vous avez une convention particulière autonome dans le cadre du partenariat dont vous nous avez parlé avec la Ville de la Bourboule qui vous a confié la programmation de sa saison culturelle estivale et qui vous rémunère ?

David SIMONNET : Oui tout à fait.

Marion CANALES : Ça c'est bien car l'objectif de la Métropole et aussi de la Ville c'est de pas forcément ne rayonner que sur son territoire mais d'essayer d'accompagner des initiatives qui vont au-delà de son territoire administratif.
L'économie de la Coopé a été mise à rude épreuve comme toutes les économies y compris celle de la Ville : quelle était l'étendue des difficultés financières que vous avez essayé de combler par divers moyens ? Parce que l'équilibre économique c'est important pour nous tout simplement pour connaître les difficultés financières et les partager en dehors du lien que vous pouvez avoir en direct avec la Direction de la Culture.

David SIMONNET : Nous n'avons pu organiser les After Work que sur les quatre derniers mois de 2021 alors qu'ils permettent une rentrée financière non négligeable.

Marion CANALES : Oui d'autant qu'ils sont aussi une des seules portes d'entrée parfois en terme de médiation culturelle de certaines populations clermontoises qui ne viennent pas à la Coopé pour les concerts mais qui pénètrent dans l'enceinte de la salle pour ces événements là.
Vous pouvez nous donner quelques éléments budgétaires de cette année 2021 ?

David SIMONNET : Concernant le budget 2021, je remercie toutes nos tutelles et les collectivités qui ont maintenu leur soutien pendant ces deux années de Covid. Nous avons actionné tous les leviers qui nous avaient été mis à disposition notamment par l'État, par le Ministère de la Culture et aussi par le CNM. Nous avons ainsi sollicité le fonds de solidarité de l'État qui nous a aidés à hauteur de 240 000 €, le fonds de sauvegarde du CNM à hauteur de 100 000 € et nous avons bénéficié d'indemnisation d'activité partielle à hauteur de 54 000 € et des exonérations de charges sociales à hauteur de 51 000 €. Nous avons bénéficié de presque 450 000 € d'aides supplémentaires spécifiques Covid en dehors des aides des collectivités territoriales qui nous soutiennent habituellement.

Alparslan COSKUN : Est-ce que ça a permis de combler les pertes ?

David SIMONNET : Ça a plus que comblé puisque l'on fait un résultat positif en 2021 de près de 196 000 €, ce qui peut paraître énorme mais sans les 440 000 € d'aides spécifiques Covid dont on a bénéficié, l'association Pop Art doit être en déficit de près de 200 000 €. Cela a fait l'objet de discussions avec notre expert comptable et notre commissaire aux comptes justement sur l'analyse de ce résultat qui paraît important, mais ça a néanmoins permis à la Coopé d'arriver à un montant de fonds propres en adéquation avec le volume d'activité qu'elle a à gérer. C'est un mal pour un bien , il est assez mal vu dans le secteur de la culture de faire des résultats comme ça mais ça a permis de consolider la structure financière de l'association Pop'Art qui bénéficiait avant la période Covid de 180 000 € de fonds propres pour la gestion d'un budget qui est de plus de 3 millions d'euros, donc il y avait un vrai risque en terme de solidité financière en cas de souci

Sarah SCHMITT : On peut ajouter aussi que les aides se déclenchaient à des moments divers et variés et tout ça n'était pas prévu en début d'année. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, il y a eu le déclenchement de leviers complémentaires. A la fin des comptes, il y a effectivement un surplus mais qui n'était pas anticipable six mois avant. Donc le fait d'arriver à maintenir de l'activité tout en ayant des aides et voir où on se retrouve après, c'était un peu le lot de pas mal de structures et ça met un peu d'énergie dans la machine pour redémarrer parce que le redémarrage en 2022 est compliqué.

Marion CANALES : Oui, on le constate sur tous les services publics, on ne reprend pas les recettes et l'activité d'avant. Vous auriez été au contraire mis en défaut par nous si vous n'aviez pas actionné toutes ces aides et si vous n'aviez pas été en résultat positif. Sur les nombreuses actions que vous faites en direction des artistes, locaux principalement, est-ce que vous les monétisez ?

C'est très important parce que ce sont des artistes locaux, qui vivent de leur travail, sur notre territoire, ils ont des cachets grâce aux concerts que vous faites : est-ce que vous arrivez à consolider un budget ? Quand vous dites « on a programmé 89 artistes locaux sur l'année 2021 », est-ce qu'on sait ce que ça représente en montant dans le circuit financier local ?

David SIMONNET : Oui, on peut ressortir les chiffres, je ne les ai pas spécifiquement ressortis ici mais je crois que l'on fait plus de 150 paies artistes.

Marion CANALES : C'est ça qu'il est important pour nous de valoriser, c'est pas tant que dire que la Cooopé, par la DSP, a programmé 89 artistes, même si c'est important mais c'est aussi de montrer le poids économique que ça permet. Ce sont des éléments tangibles qu'il faudrait peut-être faire apparaître dans le rapport d'activité de la Délégation de Service Public.
Ce qui va vous être demandé aussi désormais, ce sont toutes les données qui concernent les déplacements des artistes qui sont programmés, c'est important pour nous. En fait, tout ce que fait la Ville pour elle-même, elle va demander à ce que ses satellites l'appliquent également, dont les DSP : plan de sobriété, plan de mobilité pour vos salariés pour mettre en avant le rôle économique de la Coopérative de Mai dans le cadre de l'exécution de ses trois missions principales, ce doit être davantage valorisé.

Alparslan COSKUN : Effectivement, il faut identifier beaucoup plus clairement les trois domaines : écologique, économique et social, c'est extrêmement important : en matière de plan de sobriété, du plan de mobilité mais aussi dans une stratégie beaucoup plus globale concernant l'écologie par exemple, est-ce qu'il y a par exemple de nouveaux modes de production, de nouveaux matériels pour permettre de diminuer l'empreinte carbone. Il y a plusieurs obstacles avec la crise économique mais également économique et énergétique que nous vivons.
On fait à la fois un plan carbone extrêmement important et mais on défend aussi l'accessibilité à la culture à tous, on essaie également de soutenir les acteurs locaux et c'est social, écologique et économique donc comment on peut conjuguer tout ça concrètement. Et si on peut voir tout ça de façon synthétique dans nos rapports, nous, de notre côté, on peut réfléchir pour pouvoir aller plus loin et décider politiquement et c'est ça qui est important de notre côté.

Marion CANALES : C'est ça. En gros, le rapport d'activité pour la CCSPL de la Ville de l'année prochaine c'est : utilité sociale, efficacité économique et exemplarité écologique et citoyenne. C'est le triptyque qu'on applique à la Ville quand on envisage nos actions et d'une manière générale dans nos satellites. Si on peut avoir, plus que le rapport d'activité qu'on a et qui est votre rapport d'activité, une hiérarchisation et un rangement de vos actions selon ce triptyque qui nous intéresse et avec la valorisation du poids économique que vous êtes, pas en tant que demandeur mais en tant que producteur.

Sarah SCHMITT : J'entends tout à fait ce que vous dites. C'est vrai que souvent ce que je constate, mais c'est le cas dans beaucoup d'endroits par rapport à des expériences précédentes que j'ai pu avoir, c'est la difficulté de maîtriser les données, de les rendre lisibles, surtout dans le domaine social c'est pas forcément évident, mais je suis d'accord avec le fait qu'en plus des choses intéressantes à voir, ces éléments-là ne se voient pas à travers le rapport d'activité. Il y a déjà des réflexions qui sont en cours au sein de la Coopé mais c'est vrai que ce n'est pas articulé de cette manière-là. Il reste beaucoup de choses à faire mais il y a déjà des éléments sur lesquels on travaille dans ce sens : par exemple, tout notre parc lumières est en LED et ça, c'est contradictoire avec l'économie parce que ça coûte très cher et qu'il faut des prestataires pour le faire, en revanche, on peut aussi se dire que tout ce parc optimisé pour faire travailler les acteurs locaux pour avoir un impact culturel, c'est un investissement de transition et de poursuite de l'action culturelle. Tout ça doit pouvoir effectivement se coordonner.

Flore BRASQUIES : Sur l'aspect technique, on peut rajouter, comme vous le savez, que chaque année, on met 40500 € pour compenser le fait que les LED coûtent plus cher que les modèles antérieurs, qu'on est parti sur un rééquipement total de la grande salle qui permettra à terme d'être plus performant et certainement plus économique aussi et que les travaux sont en train de se prolonger. Il y aura certainement le même travail sur les réseaux du Club et il y aussi le gros entretien qui est prévu dans la grande salle dans une logique d'économies de ressources et une étude de programmation qui est en cours depuis 2021 pour travailler sur l'évolution du bâti au regard des activités mais aussi au regard de tout ce qui est RSE (*ndlr : Responsabilité Sociétale des Entreprises*). Tout ça est pris en compte pour l'économie du bâtiment.

Marion CANALES : Si j'ai bien compris, les LED, on est obligé de faire appel à un prestataire pour intervenir ?

David SIMONNET : Non, le cas particulier du parc lumières ici, c'est qu'en fait c'est un produit technique qui a subi de fortes évolutions ces dernières années et auparavant, on était équipé avec un parc de lumières incandescent.

Flore BRASQUIES : Et les techniciens locaux et de la Coopé savent travailler sur du LED aujourd'hui.

Marion CANALES : Et ça représente une économie spécifique de combien quand on passe de l'incandescent à la LED ?

David SIMONNET : On ne l'a pas encore chiffrée mais en gros, avant, n'importe quelle lumière, c'était minimum 2000 watts et là on est plutôt sur du 150 watts, donc on a divisé par 10 la consommation du parc électrique scénique.

Alparslan COSKUN : En économie d'énergie.

Marion CANALES : Mais pas en économie tout court vu le prix de l'énergie.

Alparslan COSKUN : C'est intéressant même si c'est compliqué de savoir ce que ça représente en économie d'énergie et en économie tout court, ce qui permet de voir l'efficacité de la stratégie choisie donc c'est important. Et s'il y a des coûts importants que ce soit en terme d'énergie à long terme qu'est-ce que vous pouvez nous conseiller concrètement pour la Ville ou pour la Métropole pour voir ce qu'on peut trouver comme solution pour les années qui viennent, pourquoi pas une mutualisation intercommunautaire, je ne sais pas...

David SIMONNET : La Ville est très investie à nos côtés pour les économies d'énergie puisque notre bâtiment est soumis au décret tertiaire donc il y a déjà des actions qui ont été entreprises. Il y en a une qui se déroule cet hiver, à partir de lundi d'ailleurs. On va déposer l'ancien groupe froid de la Coopérative de Mai qui va être remplacé par un nouveau groupe froid qui est dimensionné de manière plus efficace pour nous. D'ici cet été, on va passer au réseau de chaleur urbain de la Métropole, donc là on pourra arguer du fait qu'on pourra utiliser 87 % d'énergie renouvelable pour le bâtiment. Ça permet deux choses : une de rentrer dans une démarche vertueuse et aussi de rentrer plus d'énergie et d'argent. Nous avons aussi démarré une démarche RSE en partenariat avec Le Damier et l'AFDAS (*ndlr : Assurance Formation des Activités du Spectacle*) . Nous sommes justement en train de faire, accompagné d'un cabinet, un diagnostic assez complet de la Coopé sur tous les aspects RSE et on s'aperçoit que finalement la Coopérative de Mai est plutôt déjà bien placée en terme de RSE. On a la chance d'être une salle de musique actuelle, ce qui est très rare en France il faut le souligner, d'être en centre ville. La plupart des salles de musique actuelle dans les autres communes sont plutôt implantées dans des zones où ça ne dérange pas trop au niveau du bruit notamment. On parle de transport, de mobilité des publics, nous on a la chance d'avoir le Tram, du C Vélo, un parking relais à côté, on est quand même bien placé en terme de RSE.
On a été une des premières salles à développer les gobelets recyclables, etc. Maintenant, pour tous les artistes qui viennent sur scène, on leur donne une gourde en inox avec l'objectif d'arriver au 0 plastique. Tout ça est travaillé. Il y a aussi une démarche qu'il faut entreprendre avec les salariés, « en bon père de famille », éteindre la lumière quand on n'est pas dans un local, ne pas allumer le chauffage quand on n'est pas dans la pièce etc, les gestes quotidiens que tout à chacun doit faire chez soi mais aussi dans son entreprise. Et ça a un impact aussi sur l'économie de la Coopé.

Marion CANALES : Pour vous donner une idée, l'impact pour la Ville, si on ne prend pas les bâtiments, le premier impact carbone de la Ville, c'est le déplacement des agents.

David SIMONNET : Pour la Coopé, c'est aussi le premier poste. Et aussi, un autre poste sur lequel on n'a pas la main c'est le déplacement des artistes et sur les routings c'est difficile d'intervenir auprès des producteurs qui prévoient les lieux et dates selon la disponibilité des salles.

Sarah SCHMITT : Il y aussi le déplacement du public. L'axe carbone il est essentiel mais il faut qu'il s'articule dans un environnement avec d'autres sujets. Car c'est proportionnel. Pris tout seul, il n'est pas représentatif.

Marion CANALES : L'important c'est déjà une conscientisation de ces impacts. Si déjà maintenant tout ça est dans les consciences, c'est plus facile d'avancer. L'objectif de la Ville en matière d'impact carbone, c'est de faire -4 % par an. Il est évident que la Direction du Patrimoine Bâti ne fera jamais -4 %, elle fera toujours +20 % parce qu'elle construit des bâtiments, la Direction des Relations Internationales, si elle décide de ne plus aller aux Etats-Unis en avion, ça va être compliqué. Mais il y a une trajectoire carbone à laquelle on est tenu comme le décret tertiaire nous impose la réduction et vous l'impose et il faudra le faire. On avance sur ce qui est le plus facilement activable au début, le moins contraignant, pour ensuite que tout ceci devienne naturel.

Sarah SCHMITT : Ce qui est très attaqué et je pense que c'est un vrai sujet de conscientisation qui va prendre un peu de temps : ce sont les productions. Les agents travaillent avec leurs artistes pour les tournées de dans 2 ans.
Sur la Coopé, on a une limite, même s'il y a de plus en plus de grosses productions qui viennent, c'est plutôt sur les plus grosses jauges que c'est important évidemment, ils veulent tous des spectacles qui garantissent un certain niveau

de production, donc ils investissent dans beaucoup d'équipements, il y a des déplacements de camions aussi et donc ça c'est un vrai sujet. Et la tendance est très partagée : une partie des scènes est très attentive à ça et une autre qui est complètement à l'inverse pour le plus grand bonheur des petits et des grands, on le voit à Noël avec toutes les productions qui se présentent, c'est sûr que pour avoir des paillettes, il faut des moyens techniques qui sont assez impactant.

David SIMONNET : On voit aussi un certain nombre de producteurs qui commencent à être très engagés là-dedans, on a reçu des mails des producteurs de Mathieu Chedid qui commencent à faire des bilans carbone de leur tournée. Ces impacts là des tournées et des gros producteurs, je pense que ça peut vraiment venir aussi des gros artistes qui vont impulser ça en réduisant le nombre de camions par tournée etc. Et à contrario, des artistes moins réputés vont avoir moins d'impact sur leurs producteurs…

Alparslan COSKUN : Comme Marion l'a indiqué, je pense qu'il faut une ligne directrice en matière de sobriété, économique, écologique, pour voir où on va. Et ce que j'aimerais voir, l'année prochaine dans votre rapport, ce sont les actions que vous menez dans cette direction.

Pauline REYNARD-DESSACHY : On va aussi faire évoluer le contrat de DSP et donc le rapport d'activité en 2024. C'est vrai qu'à la décharge de l'équipe de Pop'Art, on a travaillé avec une équipe sur un nouveau type de rapport d'activité qui convenait mieux à la Direction des Finances, parce qu'à l'époque on parlait de contrôle de gestion, on leur fait remplir des tableaux extrêmement complexes, fastidieux et détaillés mission par mission. On y a tenu, on y a passé beaucoup de temps. C'est vrai qu'au fur et à mesure des politiques qui évoluent et des urgences qui se présentent, le rapport d'activité devient obsolète. Donc je pense qu'on peut complètement intégrer ces aspects à cette occasion. Dès 2023, on va commencer à préparer la négociation pour 2024, à partir de là, on va retravailler le contrat, les objectifs et aussi la forme des rendus.

Marion CANALES : Concernant les publics, y a t'il une analyse de leur provenance ? Est-ce que ce sont principalement des clermontois, des métropolitains ?

David SIMONNET : Notre dernière étude des publics date un peu. On travaille justement avec notre logiciel de billetterie pour avoir une vision plus précise de ça. Notre dernière enquête des publics, elle date de 2010, donc assez ancienne et à l'époque, on avait 85 % du public qui venait du Puy-de-Dôme et donc 15 % hors département, parce qu'on a pas mal de connexion entre la Creuse et la Loire notamment et joue aussi le fait qu'il n'y a pas de scène de musiques actuelles ni en Haute-Loire ni dans le Cantal.
Mais le public est à 80 % métropolitain.

Marie TREBUCHON : Concernant vos dépenses d'énergie du bâtiment, vous êtes obligés de faire vos déclarations sur OPERA pour la première année et vous aurez un recul que l'année prochaine où là vous vous rendrez compte de vos consommations ?

David SIMONNET : Oui, je suis en relation avec Monsieur Faure de la Ville de Clermont-Ferrand, à qui je dois fournir un certain nombre d'indicateurs que la Ville, en tant que propriétaire va déclarer.
Et juste pour rajouter en terme d'énergie, la crise énergétique n'a impacté la Coopé que la période actuelle, l'hiver, car là on est sur un triplement du prix du gaz. Mais dès l'été prochain, quand on va passer sur le réseau de chaleur urbain, l'impact sera limité.
On a un peu moins de visibilité sur le prix de l'électricité parce qu'on a un contrat de performance avec Dalkia, mais on ne devrait normalement pas être trop impactés.

Marion CANALES : Est-ce qu'il y a une partie d'électricité à Haute Qualité Environnementale ?

David SIMONNET : Je ne sais pas.

Marion CANALES : Parce qu'à la Ville, nous avons souscrit 50 % de notre électricité en Haute Qualité Environnementale et on s'est aperçu qu'il y a deux ans ça coûtait 40 % de plus, sauf que maintenant elle coûte trois fois moins.

David SIMONNET : Je me suis rapproché de Monsieur Moury justement pour voir si, pour la Coopé dans le futur, le prix de l'électricité c'était intenable, on ne pourrait pas bénéficier des contrats de la Ville.

Marion CANALES : C'est ce que je me dis, on se pose la question effectivement du regroupement avec certains bailleurs également.

Dernière question, quand vous travaillez par exemple avec Flower Coast, l'entreprise qui fait les captations d'images, c'est une prestation que vous leur payez ?

David SIMONNET : Oui bien sûr.

Sarah SCHMITT : En terme d'impact économique, il y a les artistes mais il y a aussi la pépinière et ces activités qui sont au démarrage.

David SIMONNET : Et on est aussi apporteurs d'affaires pour les structures de la pépinière.

Marion CANALES : C'est important, c'est la construction d'une filière qui va jusqu'au bout, donc ça, par exemple, c'est important que vous mettiez en avant, combien ça a permis de dégager pour ces activités qui prennent place à la pépinière parce que c'est un circuit vertueux. On retrouve d'ailleurs certaines de ces structures dans des dispositifs de soutien de la Métropole, on a The Doug qui a reçu un prix pour l'engagement de quartier, on a Flower Coast qui a candidaté à certaines aides aux entreprises en émergence. On les retrouve parfois dans d'autres circuits métropolitains d'accompagnement et l'objectif c'est la structuration de la filière. Il faut montrer que vous êtes aussi porteurs d'affaires pour une filière et que tout ceci crée de l'emploi ici, non délocalisable, durable, avec des empreintes carbone vertueuses.

Sarah SCHMITT : Même si néanmoins, il faut passer par la case un peu de Paris, moi je crois aussi beaucoup à la case Lyon, car on est quand même dans un pays qui est très centralisé en termes d'institutions, de médias, de développement de notoriété, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas un retour sur le territoire. Quand il y a des « Carte Blanche » à Paris, c'est pour faire rayonner pour que ça revienne en terme de dynamique, ce n'est pas forcément pour que l'énergie du projet parte mais il y a parfois besoin d'aller chercher des partenaires et de l'exposition un peu en dehors pour reconcentrer tout ça après derrière.

Marion CANALES : Oui c'est une bonne chose. Il faut continuer ces opérations « Carte Blanche ». Et puis c'est aussi confronter nos artistes locaux à un autre écrin que celui, plus « paternaliste » qu'est la Coopé pour eux. Et il y a eu des paris gagnants : The Doug on voit bien qu'il commence à prendre une envergure nationale, on a eu Cocoon aussi avant, c'est important de les faire émerger et les rendre visibles.

**II) Présentation du rapport d'activité 2021 du centre d'exposition et de congrès Polydôme**

L'activité 2021 de Polydôme est présentée par Arnaud COMBES et Frédéric FAURIOL de la Société d'Exploitation du Polydôme de Clermont-Ferrand (SEPCFD).

Cette présentation a donné lieu aux interventions rapportées ci-après :

Marion CANALES : Nous allons passer un petit quart d'heure sur la présentation des grands axes du rapport d'activité, étant entendu que cette commission n'est pas un contrôle de gestion, elle n'a pas pour autre objectif que de recontextualiser, dans le cadre des grands engagements de la Ville, l'exercice de la DSP sur l'année 2021. Pour vous donner le cadre général, la Ville regarde cette DSP au regard de l'utilité sociale, de l'efficacité économique mais également de l'exemplarité écologique, dont on avait déjà parlé l'an dernier lors de la dernière commission. Pour nous, il est très important de voir pour la Coopérative de Mai et Polydôme les efforts en matière de transition écologique puisque vous faites partie des sites « décret tertiaire » de plus de 1 000 mètres carrés. Donc il y a vraiment cette empreinte là, les consommations, quel est le plan de sobriété mis en place pour pouvoir tendre vers des consommations de -40 % d'ici à 2050 et puis évidemment le volet économique puisque vous êtes pourvoyeur de congrès et donc d'économie locale et puis le social avec les heures d'insertion sociale qu'on vous a demandé de faire, que vous faites d'ailleurs pour 2021 au-delà de ce que la DSP vous impose et après, toute l'économie indirecte qui est générée par les congrès et que vous êtes en capacité ou pas de nous projeter sur le tissu hôtellerie restauration. C'est plutôt sur ces trois axes qu'on va écouter ce rapport d'activité.

Marion CANALES : Vous allez être raccordé au réseau de chaleur métropolitain comme la Coopé ?

Arnaud COMBES : ça devait se faire cet été mais pour des raisons administratives, c'est décalé à l'été 2023. Mais c'est en cours.

Marion CANALES : La trajectoire pour arriver à -40 % et respecter le décret tertiaire sur un bâtiment comme le vôtre

est-elle définie ? Vous avez un schéma en place en lien avec la Ville ?

Arnaud COMBES : Nous faisons des réunions mensuelles avec notre siège sur les économies d'énergie et toutes nos consommations sont examinées mensuellement de près.
Sur 2023, GL EVENTS a décidé de mettre une enveloppe de 125 000 € où nous allons financer la rénovation de l'éclairage leds au niveau du grand forum, une partie faite par des entreprises extérieures, une partie par nos techniciens.

Marion CANALES : Vous avez mis en place un plan de sobriété ?

Frédéric FAURIOL : Oui, pour le chauffage, on est passé de 21 à 19 degrés et à 18 degrés quand on est sur des salons grand public au grand forum. Mais on a fait remonter que sur certains événements, 19 degrés ça ne suffit pas : quand il y a de jeunes enfants, pour le salon du Tatouage etc.
Pour le plan de sobriété au sein de l'établissement, il y a eu une grosse campagne de sensibilisation qui a été faite auprès de nos collaborateurs mais aussi auprès de nos usagers. Il y a des plans d'investissements. Il y a aussi des consignes opératoires : quand vous allez dans le grand forum, pendant les périodes de montage et démontage, vous ne verrez jamais le grand forum allumé à 100 %, c'est un tiers ou la moitié maximum. De la même façon, on ne chauffe pas le grand forum si les portes sont ouvertes. En fait, on continue les trois axes RSE déjà en place : moins créer de déchets et mieux trier au fur et à mesure ceux que l'on crée : pour ça, on a un cabinet qui va nous accompagner pour mieux traiter notamment les déchets alimentaires, c'est un gros travail qu'on va commencer l'année prochaine et surtout mieux sensibiliser nos clients sur le fait que quand on remarque que sur certains cocktails, il y beaucoup plus de déchets alimentaires, ce qu'on fait c'est de la redistribution alimentaire mais le mieux c'est de ne pas en produire au départ et ça, c'est toute une sensibilisation qu'il faut que l'on fasse auprès de nos clients, qui aiment bien quand ils font leur assemblée générale ou le repas de fin d'année, qu'il y ait une certaine forme d'opulence pour montrer à leur collaborateurs qu'ils sont importants.
On travaille là dessus et les choses sont en train de changer.
En plus des ces deux axes, déchets et économie énergétique, on travaille aussi sur le volet insertion sociale, travailleurs en situation de handicap etc. Nous, on n'a pas beaucoup de végétaux sur la DSP mais on fait intervenir une à deux fois par an la société AGRADIS, qui fait travailler des personnes en situation de handicap ou en période de réinsertion.

Arnaud COMBES : Pour compléter la partie RSE, on s'implique au travers des fournisseurs que l'on sélectionne. On sait par exemple que la PAG emploie un certain nombre de personnes en situation d'insertion, on s'engage également auprès des associations : cela fait 4 ou 5 ans que nous sommes partenaires de la course Clermont en rose, on les accueille gratuitement pour leur soirée des partenaires, bien évidemment on a une équipe de collaborateurs qui fait la course ou la marche. On a signé au niveau départemental depuis deux ans un accord avec une association qui s'occupe de personnes en situation de handicap, on permet à ces personnes de participer à des salons, à des spectacles sur le site de Polydôme ou sur celui de la Grande Halle. Et puis on essaie au travers des initiatives et des demandes de nos collaborateurs de s'impliquer un peu plus que ce qui pouvait être fait les années précédentes par les autres directions. Nous sommes effectivement un gros contributeur en retombées économiques au regard des événements qu'on accueille mais il faut aussi savoir s'investir sur d'autres sujets.

Frédéric FAURIOL : Concernant l'électricité, tous nos contrats électriques de tous les sites de GL gérés en France sont à 100 % en électricité dite verte.

Marion CANALES : Est-ce que c'est de l'électricité à haute qualité environnementale ?

Frédéric FAURIOL : Non c'est de l'électricité produite par des énergies renouvelables, essentiellement de l'hydraulique et un peu d'éolien.

Marion CANALES : D'accord, je vous pose la question car l'électricité Haute Qualité Environnementale, c'est un contrat très spécifique et l'électricité est restée à 170 € du kwh donc au regard de l'augmentation des tarifs, nous à la Ville, on a 50 % de notre électricité qui est celle-ci et on passe de 1,1 million d'euros à 1,2 millions d'euros, alors que pour le gaz ou l'autre partie, on a un tarif qui a été multiplié par 3 ou 4.

Marion CANALES : 2021, vous avez bénéficié d'une aide financière supplémentaire ?

Frédéric FAURIOL : En 2020, mais pas en 2021, nous n'avons pas fait de demande d'aide supplémentaire parce qu'on savait qu'on allait faire une année pas si mauvaise que ça.

Marion CANALES : Combien de congrès pour au total combien d'impact sur l'économie locale, est-ce que c'est quantifiable par nos équipes ?

Frédéric FAURIOL : Oui, toutes ces données sont dans le rapport d'affermage.
C'est vrai que 2021 a été une année de redémarrage : on a accueilli entre autres les concours européens de la boucherie, le Congrès européen des anesthésistes, les Journées nationales de l'association nationale des infirmiers sapeur pompiers, l'Assemblée Générale de la MNT. Malgré la faible période d'activité, on a eu quelques jolis congrès. En mesure de retombées économiques, nous, on le mesure à l'échelle des trois sites mais ça serait intéressant qu'on le fasse effectivement que sur Polydôme. En 2021, on a contribué à l'équivalent de 10 000 nuitées de congressistes sur la Métropole. On sait que généralement, par les chiffres que nous donne Clermont Auvergne Tourisme, un congressiste va dépenser en moyenne 150 à 170 € par jour et par personne, la plus grosse part étant représentée par l'hôtellerie mais il y a aussi le transport et la restauration principalement.
On accueille à peu près entre 15 et 20 congrès par an, dont environ une douzaine qui ont lieu sur Polydôme. Ceux qui basculent sur la Grande Halle sont ceux qui ne peuvent pas se faire au Polydôme pour des raisons de taille, généralement des congrès qui sont à plus de 100 personnes comme le Congrès des Experts-Comptables.

Marion CANALES :Vos perspectives pour 2023, ce sont des augmentations de tarifs pour Polydôme et pour la Grande Halle aussi du coup ? Est-ce que c'est raisonné en terme de groupe parce que souvent vous raisonnez en terme de groupe avec ces deux sites principaux ? Est-ce que l'augmentation du forfait congrès est de nature à empêcher certains congrès ? Comment se positionne le Polydôme par rapport à tous les autres équipements qui sont de la même taille ?

Arnaud COMBES : On peut comparer par rapport à des villes comme Dijon, Orléans, Grenoble, Mais on peut aussi se comparer à d'autres villes plus importantes, car on est parfois en concurrence avec Lyon, Bordeaux ou Nantes sur les gros congrès. Par rapport aux premières villes que j'ai citées, on est plutôt bien placé, on n'est pas les moins chers mais on n'est pas les plus chers non plus. Tout dépend aussi parfois de qui on a en face. Si on a un palais des congrès qui est géré par une SEM, ce n'est pas du tout la même politique tarifaire que celle de GL EVENTS par exemple. Mais on a aussi des différences d'offres, on a choisi de se positionner sur la qualité des offres. Et puis aussi GL EVENTS c'est une entreprise qui est là pour faire du bénéfice, ce que n'aura pas forcément comme objectif une SEM qui cherchera à être au moins à l'équilibre dans la majorité des cas et éventuellement à faire du bénéfice.
Bien évidemment que nous, on est les premiers à faire en sorte que nos prix restent compétitifs sinon ce serait nous tirer une balle dans le pied. Pour le Polydôme, 2022 sera une excellente année, on devrait terminer l'année avec un chiffre d'affaires autour de 3,5 millions d'euros et un bon résultat. Mais attention, dans ce chiffre d'affaires, il y pratiquement 1 million d'euros qui a été généré par le vaccinodrome.

Marion CANALES : Et avec le groupe, vous ne pouviez pas amortir les augmentations et limiter la hausse des tarifs ?

Arnaud COMBES : en 2023, on met une augmentation de 5 % sur le locatif et on va être entre 5 et 7 % sur les prestations et c'est moins que l'inflation. Sur le locatif, on limite l'augmentation, on prend notre part pour éviter de trop pénaliser nos clients sur la réservation des espaces, mais sur les prestations, on se prend de plein fouet les augmentations de nos fournisseurs. Sur les trois sites, Zénith, Parc Expo et Polydôme, on a 800 000 € de charges énergétiques en plus en 2023. Mais j'imagine que vous avez la même chose pour la Ville.

Marion CANALES : Alors oui, pour la Ville on passe de 3,5 millions à 8 millions mais on augmente pas les tarifs.

Arnaud COMBES : Nous on ne les augmente que de 5 % en moyenne à 7 % au maximum sur certaines prestations.

Marion CANALES : Je suis d'accord, mais ce que je veux dire c'est qu'il y a des bénéfices qui sont dégagés sur le groupe international et c'est très compliqué. Les gens ne peuvent pas comprendre que GL EVENTS monde génère des bénéfices, qu'en plus le grand PDG le dise dans la presse et que, ici, au niveau local, les équipes qui font tout ce qu'elles peuvent soient dans la nécessité d'augmenter leurs tarifs. Ça va être source d'incompréhension.

Arnaud COMBES : Je comprends parce qu'il y a la vision du groupe multinational GL qui est implanté dans le monde entier, on est une holding. SEPCFD Polydôme c'est une entreprise, c'est un compte de résultat donc à nous d'être le plus performants et effectivement si on peut dégager du bénéfice c'est ce que nous demande notre PDG.

Marion CANALES : Sur les heures d'insertion en 2021, vous en avez réalisé environ 17 000 en lieu et place des 4500 qu'on vous demande. Je pense que pour le prochain contrat de DSP, on vous demandera de faire encore mieux.

Arnaud COMBES : Nous on fera tout pour remplir cet objectif et même au-delà. Pour vous montrer où on veut aller globalement, pour le parc des expositions, on a confié la gestion des espaces verts en octobre 2021 à Agradis et non seulement on a énormément de plaisir à travailler avec eux parce qu'on a le sentiment de favoriser ce genre d'entreprises, de participer à l'insertion, au travail des personnes en situation de handicap mais en plus, ils font un travail qui est même meilleur que ce que faisait une entreprise privée qui faisait l'entretien de nos espaces verts avant. Et ils nous ont apporté plein de pratiques vertueuses, on a désormais sur le parc expo un troupeau de 50 moutons entre mars et octobre qui est là pour faire de l'éco-pâturage, on ne tond plus les espaces, on laisse pousser l'herbe de façon à ce que les fleurs puissent se développer, que les insectes puissent revenir etc. Et au moment de la fauche, c'est un agriculteur qui vient. On a installé des ruches avec une petite entreprise qui a été créée par deux jeunes qui vendent l'installation de ruches dans des entreprises. Ils stockent leurs ruches gratuitement sur le parc expo. On a vu un vrai changement, on a beaucoup plus d'oiseaux à la Grande Halle.

Frédéric FAURIOL : Avec notre prestataire de nettoyage, depuis l'an dernier, on a mis en place des chantiers école ; Le nettoyage événementiel c'est spécifique. Ils avaient perdu beaucoup de leurs salariés, ce qui posait de gros soucis. On a fait des chantiers école qui rentrent dans des heures d'insertion.

Marion CANALES : Ce sont des actions à valoriser effectivement.

Frédéric FAURIOL : Ce sera dans le prochain rapport.

Marion CANALES : Vous nous avez parlé de vos actions en matière d'utilité sociale, d'efficacité économique et d'exemplarité écologique, c'est vraiment un triptyque sur lequel la Ville s'appuie et construit son rapport avec ses satellites, et évidemment avec ses DSP. L'exemplarité écologique, c'est évidemment le décret tertiaire mais c'est aussi l'impact carbone de votre activité ; il y a l'usage du bâti mais il y aussi l'activité. Il faut bien avoir en tête que bientôt il faudra que les DSP puissent elles aussi communiquer des données relatives à l'impact carbone de l'activité : émission de gaz à effet de serre, mais aussi, et là vous êtes un gros vecteur, tous les kilomètres parcourus les uns et les autres pour faire congrès : comment ils viennent, combien de kilomètres sont parcourus, etc. Ce sont des données qu'on vous demandera parce que ça a un impact carbone énorme.

Arnaud COMBES : Effectivement, je pense qu'il va tous falloir que l'on calcule ça et qu'on voit comment on peut diminuer cet impact mais il ne faut pas tomber aussi dans l'extrême, c'est à dire que si on suit cette route là, il ne faut plus que les gens se déplacent en fait. Et nous, êtres humains, on a besoin de rencontrer les gens, on a besoin de rencontrer d'autres civilisations. Il faut aussi que l'on fasse attention que ça ne se retourne pas contre nous, parce que finalement on va révéler qu'on fait faire beaucoup de kilomètres aux gens qui viennent à Clermont-Ferrand pour des congrès.

Marion CANALES : Il y a évidemment des directions et des activités qui par nature nécessitent des émissions de carbone. L'objectif ce n'est pas 0 carbone, c'est neutralité carbone. Nous, on doit identifier combien vous pesez en carbone pour de l'autre côté, mettre en place des mesures de séquestration carbone, un parc, une végétalisation de cour, tout ça on doit le quantifier. Parce qu'on a volonté d'être ville à neutralité carbone, on doit savoir et être en mesure de quantifier les émissions de carbone des uns et des autres. La Coopé nous disait que la dernière étude sur les publics datait de 2010, il va peut-être falloir en faire une nouvelle sur les déplacements des publics. On ne va pas vous demander tous les détails mais au moins connaître l'origine de vos publics et leur mode de transport. Tout le monde commence à être sensibilisé au tourisme durable, c'est un axe de la SPL Tourisme. Et les organisateurs de congrès ont tous conscience de ça aussi.

Utilité sociale, efficacité économique et exemplarité écologique, c'est le triptyque sur lequel on s'appuie et sur lequel on construit aussi nos budgets financiers et carbone et aussi nos investissements qui sont « critérisés » environnemental et social. Dans les années à venir, on sera amené à faire le bilan de la DSP sur ce prisme là.

FIN DE LA RÉUNION

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 décembre 2022.

Annexes :

- Rapport d'activité 2021 de la Coopérative de Mai
- Rapport d'activité 2021 du Centre d'expositions et de congrès Polydôme